

TARIF DES PRESTATIONS

Résidence Autonomie de l'Oise SENLIS

à compter du 01 janvier 2024

		T1BIS	T2	T3
SOCLE MINIMAL DE PRESTATIONS	LOYER	429.37 €	454.49 €	486.71 €
	CHARGES (1)	228.72 €	242.10 €	259.26 €
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES (2)		66.34 €	88.58 €	88.58 €
TOTAL MENSUEL		724.43 €	785.17 €	834.55 €

PRESTATIONS FACULTATIVES	
Chambre d'accueil	48.37 € / nuit

CAUTION		
T1 BIS	T2	T3
658.09 €	696.59 €	745.97 €

La caution correspond à un mois de loyer + charges

Non productive d'intérêt, elle sera encaissée avec le premier loyer et conservée pendant tout le séjour et restituée conformément au Contrat de Séjour.

(1) Les charges comprennent : dépenses d'énergie des espaces communs, entretien des locaux et des espaces extérieurs, présence de l'accueil et astreintes.

(2) Les prestations complémentaires comprennent : animation et accès internet dans les parties communes.